



**Michel BARNIER**

Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Paris, le 4 novembre 2024

**Objet : Publication des doléances du Grand Débat National**

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez récemment annoncé votre volonté de puiser dans les doléances recueillies lors du Grand Débat National pour inspirer de nouvelles idées et orientations pour le pays. Oui, ces doléances recèlent une richesse immense, elles sont le fruit de la plus grande consultation en expression libre de l'histoire de la République française. S'y trouvent des centaines de milliers d'histoires de vie, de galères, d'espoirs et de propositions. S'y trouvent des centaines de milliers de témoignages individuels, mais également des préoccupations et des demandes en partage, émanant de personnes rarement écoutées dans la prise de décision politique : pour les services publics, pour l'accès à la mobilité, pour l'accès aux soins, pour une transition écologique juste, pour la justice fiscale et sociale, pour un renforcement démocratique. En juillet dernier, au lendemain des élections législatives anticipées, nous appelions le gouvernement qui serait nommé à s'inspirer des doléances qui ont fait suite au mouvement des Gilets Jaunes pour fixer le cap de l'action publique dans une assemblée morcellée. Cela permettrait, nous l'écrivions, de gouverner au bénéfice de tous les Français.

Cependant, Monsieur le Premier Ministre, cet engagement ne pourra être sincère et complet que s'il s'accompagne de la tenue, pleine et entière, de la promesse présidentielle faite par Emmanuel Macron à l'ouverture du Grand Débat National : celle de la restitution et de la publication de ces mêmes doléances, afin que la sélection que vous effectuerez au sein de ces demandes puisse être totalement transparente.

De plus, deux ou trois conseillers que vous dépêcheriez sur les doléances ne suffiront pas à assurer la sincérité et la transparence sur les orientations que vous en tirerez. Il est impératif, Monsieur le Premier Ministre, d'écouter enfin les chercheurs, les collectifs citoyens, les collectivités, qui demandent depuis cinq ans que soient rendues accessibles à toutes et tous ces doléances. Ce sera seulement de cette manière, en tenant la parole présidentielle, que vous pourrez rendre des comptes sur les choix que vous opérerez.



Le 13 janvier dernier, puis de nouveau le 19 septembre suite à la dissolution, nous avons déposé, de manière transpartisane, avec des députés de la majorité comme de l'opposition, une résolution demandant la restitution et la publication de ces doléances. Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons par la présente de l'inscrire à l'ordre du jour de nos débats à l'Assemblée nationale et d'œuvrer à sa mise en oeuvre.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour échanger avec vous et vos services.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations républicaines.

**Marie POCHON**, Députée de la Drôme

**Lisa BELLUCO**, Députée de la Vienne

**André CHASSAIGNE**, Député du Puy-de-Dôme

**Cyrielle CHATELAIN**, Députée de l'Isère

**Yannick FAVENNEC-BECOT**, Député de la Mayenne

**Arnaud LE GALL**, Député du Val-d'Oise

**Christophe MARION**, Député du Loir-et-Cher

**Paul MOLAC**, Député du Morbihan

**Yannick MONNET**, Député de l'Allier

**Christine PIRES-BEAUNE**, Députée du Puy-de-Dôme

**Jean-Claude RAUX**, Député de Loire-Atlantique

**David TAUPIAC**, Député du Gers